

24 novembre 2010 | Le Droit | **PATRICEPATRICEGAUDREULT GAUDREULT**  
pgaudreault@pgaudreault@ledroit.ledroit.com com

# L'obstruction au Sénat doit cesser, plaide Yvon Godin

Deux cent vingt-quatre jours se sont écoulés depuis que la Chambre des communes a adopté le projet de loi sur le bilinguisme des juges de la Cour suprême du Canada. Pour le député néodémocrate Yvon Godin, il est plus que temps que le Sénat « cesse de faire obstruction » et se mette au boulot.

**2 ENDROITS POUR PLUS DE CHOIX**

Orleans Metro

**Le tout nouveau Jeep Grand Cherokee 2011**

**15 EN INVENTAIRE**

**Achetez le à seulement**  
**37 499\$** plus taxes  
**+ 649\$** Frais d'administration

Dodge Journey 2010 Dodge Dem 1500 Jeep Patriot 2010

« Les sénateurs conservateurs retardent délibérément à des fins partisans les étapes normales que devrait suivre un projet de loi », a plaidé le député d'Acadie-Bathurst, hier, sur la colline parlementaire à Ottawa.

Le porte-parole néo-démocrate en matière de langues officielles s'explique mal pourquoi son projet de loi piétine toujours à la Chambre haute, « sans être étudié ni même envisagé ». À ses yeux, la mascarade a assez duré.

« Le Canada envoie des troupes à l'étranger pour permettre à des pays d'instaurer la démocratie, alors que dans notre propre pays, on ferme les yeux devant des abus de pouvoir et des inégalités », dit-il.

Le projet de loi C-232 crée une nouvelle condition de nomination des juges de la Cour suprême du Canada, en exigeant que les futurs candidats comprennent l'anglais et le français sans l'aide d'un interprète. Le 31 mars dernier, les trois partis d'opposition ont permis à l'initiative d'être adoptée en troisième lecture par un vote serré de 140 contre 137, à la Chambre des communes. Depuis sa première lecture au Sénat le 13 avril, par contre, C-232 fait du surplace.

« Ce projet de loi a été conçu dans un esprit de respect, pour réduire la discrimination linguistique

et minimiser les conséquences négatives que peuvent subir les personnes concernées, explique M. Godin. Je vois difficilement comment il est possible de s'opposer à ces principes. »

Le député Godin fait le parallèle avec le projet de loi C-311 sur les changements climatiques, qui a été défait au Sénat sans même faire l'objet d'une étude en comité, six mois après avoir reçu le feu vert d'une majorité à la Chambre des communes. « La semaine dernière, nous avons vu l'emprise du gouvernement conservateur sur les sénateurs non-élus, lorsqu'ils ont rejeté un projet de loi sur les changements climatiques sans même l'étudier, une première depuis les années 1930 », a-t-il dénoncé.

#### Une exception

Le débat sur le bilinguisme au plus haut tribunal du pays a éclaté au grand jour en 2008, après le départ à la retraite du juge Michel Bastarache. Le gouvernement conservateur avait alors refusé de s'engager à lui trouver un remplaçant pouvant s'exprimer dans les deux langues — plaidant que les magistrats devaient être choisis en fonction des compétences légales et non linguistiques — mais avait tout de même jeté son dévolu sur un candidat bilingue, Thomas Cromwell, de la Nouvelle-Écosse. Résultat: huit des neuf juges actuels de la Cour suprême sont bilingues. Nommé par le premier ministre Harper en 2006, le juge Marshall Rothstein demeure la seule exception.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

24 novembre 2010 | Le Droit | GUILLAUMEGUILLAUMEST-ST-PIERRE PIERRE  
gstpierre@gstpierre@ledroit.ledroit.com com

# L'Ud'O honore Antonine Maillet

L'Université d'Ottawa (Ud'O) a rendu hommage, hier, à trois personnalités canadiennes exceptionnelles, alors que l'institution remettait ses Prix d'excellence pour le leadership.

La prolifique romancière et dramaturge acadienne Antonine Maillet, auteure de *La Sagouine* — et d'une cinquantaine de romans — a retenu la faveur de l'Ud'O pour cette huitième édition.

Avec 31 doctorats honorifiques, et étant décorée des plus hautes distinctions du Canada et d'ailleurs, Mme Maillet affirme accepter tous les honneurs avec humilité.

« Je considère qu'à chaque fois que l'on m'honore, je me sens reconnaissante au pays et aux institutions qui m'honorent. En réalité, ce n'est pas à moi que l'on donne ça (les distinctions), mais à ce que je représente. Ça peut être la littérature, l'Acadie, les femmes. Alors je ne les prends pas personnel. Je remercie le pays de reconnaître l'Acadie, et les autres causes que j'ai portées », affirme la seule auteure non européenne à avoir rempoté le plus prestigieux prix de la littérature de langue française, le prix Goncourt.

Une centaine de personnes se sont donné rendez-vous au Musée canadien de la nature, hier soir, à l'invitation de l'Université d'Ottawa.

Kielburger et Verrier

Craig Kielburger avait 12 ans lorsqu'il tombe sur un article dans un journal décrivant la misère d'un enfant du même âge que lui du Pakistan. Afin de remuer l'indifférence qu'il percevait autour de lui, il fonde, quelques mois plus tard, Enfants Entraide, aujourd'hui le réseau d'entraide opéré par des jeunes, pour les jeunes, le plus important au monde.

« Nous avons 350 chapitres en Amérique du Nord, affirme le jeune homme de 27 ans. En quinze ans, nous avons construit 650 écoles et nous sommes présents dans 45 pays. »

Enfin, Hugh Verrier s'est vu remettre le Prix Meritas-Tabaret, décerné à un diplômé exemplaire de l'Ud'O. « J'étais très fier lorsque l'université m'a contacté. Je dois beaucoup à cette institution », affirme l'avocat. M. Verrier, un Montréalais d'origine, reçoit son diplôme de l'école de droit de l'Ud'O en 1981. Aujourd'hui, l'homme est président du cabinet White case LLP, basé à New York. Il est aussi coprésident du Conseil consultatif du Public Interest Law institute, qui s'affaire à accroître l'accès des personnes défavorisées aux ressources juridiques.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

24 novembre 2010 | Le Droit | PAULPAULGABOURY GABOURY pgaboury@pgaboury@ledroit.ledroit.com com

# Le contenu et la qualité du français sont inférieurs à l'anglais

Malgré leurs obligations contractuelles avec Patrimoine canadien, le contenu ainsi que la qualité des versions en français de plusieurs sites Web d'organismes nationaux de sport qui obtiennent du financement de Sport Canada sont inférieurs à ce qu'il est possible d'observer sur les sites en anglais.



Malgré certaines améliorations, il reste que plusieurs organismes disent avoir besoin de plus de temps pour corriger le tir, ce qu'ils ont promis de faire d'ici le début 2011, nous apprend un rapport d'enquête du commissariat aux langues officielles menée à la suite d'une plainte déposée le 22 décembre 2009 par le président d'Impératif français, Jean-Paul Perreault. Ce dernier alléguait que le contenu en français des sites de plusieurs organismes nationaux de sport bénéficiant du Programme de soutien au sport de Patrimoine canadien (Sports Canada) était de qualité inférieure aux sites en anglais.

« Après enquête, nous sommes arrivés à la conclusion qu'effectivement, le contenu ainsi que la qualité des versions en français de plusieurs sites Web d'organismes nationaux de sport sont inférieurs à ce qu'on peut observer sur les sites en anglais », écrit le commissariat. « Des mesures correctives sont présentement mises en place afin de remédier à cette situation. »

Ainsi, le commissariat explique que pour l'année financière 20102011, Sport Canada a révisé une des clauses dans les ententes de contributions avec ces organismes afin que soient précisées leurs obligations lors de leurs communications avec le public. Un comité consultatif sur les langues officielles a été mis en place pour permettre aux organismes de partager des pratiques exemplaires. La première rencontre a eu lieu en juin dernier, souligne le commissariat. Malgré des améliorations, il y a encore des correctifs à apporter pour qu'il y ait égalité de service dans les deux langues officielles. « Selon Patrimoine canadien, certains organismes ont besoin d'un peu plus de temps pour apporter les corrections et cela devrait être fait au début 2011 » note le commissariat.

## Réaction

Pour le plaignant Jean-Paul Perreault, le constat du commissariat n'est guère surprenant, et il déplore que Patrimoine canadien et Sport Canada aient encore été trouvés fautifs alors qu'il a dénoncé la situation décrite plusieurs fois au cours des dernières années. « Pas besoin d'être devin. Lorsque l'on connaît la vision de Patrimoine canadien, on sait que la discrimination qui perdure se fait encore et

toujours à l'égard des francophones. On nous promet un comité consultatif qui aura à trouver des solutions à long terme à la discrimination en vigueur au sein de Patrimoine canadien et Sport Canada ! À long terme ! », a commenté M. Perreault.

Lors d'une vérification menée par LeDroit en janvier 2010, nous avons notamment constaté que Biathlon Canada mettait en ligne du contenu uniquement en anglais pour la présélection des athlètes aux Jeux de Vancouver. Patrimoine canadien ne prêchait pas par l'exemple puisqu'à quelques semaines des Jeux de Vancouver, sa page d'accueil menant à Sport Canada, et à l'onglet sur les langues officielles et le système sportif, contenait dix fautes d'orthographe. La présidente de la FCFA, Marie-France Kenny avait réagi en disant que les dirigeants des organismes ne jugeaient pas la question des langues officielles assez importante.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

24 novembre 2010 | Le Droit | *LOUIS-LOUIS-DENISDENISEBACHER EBACHER*  
*ldebacher@ldebacher@ledroit.ledroit.com com*

# Poursuite civile contre le collège Night Hawk

**Le Procureur général du Québec réclame un demi-million \$ aux cinq anciens responsables**

Le Procureur général du Québec réclame un demi-million\$ à cinq anciens responsables du Collège informatique Night Hawk de Gatineau, ainsi qu'à Night Hawk Technologies, une corporation d'Ottawa mêlée à une série de fraudes du programme de prêts et bourses du ministère de l'Éducation du Québec, entre 2005 et 2007.



PATRICK WOODBURY, Archives LeDroit

**Le Collège informatique Night Hawk avait ses locaux au 400, boulevard Alexandre-Taché, dans le secteur Hull.**

Cette poursuite civile à la Cour supérieure survient après l'arrestation et la mise en accusation de près de trente personnes par la Sûreté du Québec, l'année dernière.

Le Procureur général du Québec a déposé une requête, cet automne, dans laquelle il exige un remboursement de 497511\$ de Night Hawk Technologies Inc, dont le siège social est situé sur le chemin Baseline, à Ottawa.

Les trois principaux dirigeants du Collège étaient Mark Cohen, d'Ottawa, Jibril Ahmed, résidant aujourd'hui en Colombie Britannique, et Munajj Rochelle, de Gatineau. La poursuite vise aussi Mario

Lavigueur, de Val-desMonts, ainsi que Mario Rochon, de Gatineau.

Lamid Technologies Inc a acheté le collège en juillet 2005. Son actionnaire, dirigeant et officier, Mark Cohen, est aussitôt devenu le directeur général de l'établissement d'enseignement privé, situé au 400, boulevard AlexandreTaché, dans le secteur Hull.

Systeme

Entre 2005 et 2007, les dirigeants du Collège informatique Night Hawk auraient établi un système de fraudes dans lequel des pseudos étudiants recevaient des prestations du régime de prêts et bourses du gouvernement, sans même suivre les formations.

Le Collège recevait directement une partie de l'aide financière aux études pour défrayer les frais de scolarité, mais restait muet quant à l'absence des faux étudiants.

Selon le document de la cour, une somme totale de 1759036\$ d'aide financière aux études a été versée en trop à des étudiants du collège. Le Procureur général estime que 103 étudiants ont bénéficié d'une avance de fonds allant de 4550 à 11500\$ chacun.

Le Collège exigeait des frais totaux de 16500 \$ à ses étudiants. Certains d'entre eux, qui se sont confiés au Droit l'année dernière, s'étaient inscrits de bonne foi à la formation en informatique, mais n'ont pu la poursuivre, après la fermeture de l'établissement, en 2007.

Erreur du ministère

Selon le Procureur général, le ministère de l'Éducation a commis une erreur dans sa gestion du programme. « Certains étudiants du Collège ont bénéficié d'une aide financière aux études illégales et ce, en raison d'une erreur administrative du Ministère et en raison des agissements des défendeurs », indique-t-il dans sa requête.

Cette erreur administrative consiste à avoir octroyé au Collège un statut lui permettant d'inscrire ses élèves aux prêts et aux bourses de l'Aide financière. Le Collège bénéficiait d'un statut d'établissement privé, ce qui devait, en principe, ne permettre aux étudiants que de toucher uniquement à des prêts. Cette erreur a finalement ouvert la porte à des bourses, mais aussi des prêts beaucoup plus généreux que ce que le cadre légal ne le permettait.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.



24 novembre 2010 | Le Droit | MONTRÉAL — La Presse Canadienne

# Pus de 15 200 Canadiens ont été hospitalisés

Le virus H1N1 a frappé plus durement que plusieurs le croient.



Quelque 15 200 Canadiens ont été admis à l'hôpital en raison de la grippe A (H1N1) au cours d'une période de neuf mois, d'avril à décembre 2009.

En fait, il s'agit de cas confirmés de H1N1 ou de grippe de nature non précisée mais vraisemblablement de H1N1, indique l'Institut canadien d'information sur la santé, qui a publié hier une analyse des conséquences du virus sur les hôpitaux, un an plus tard.

Ce nombre de 15200 Canadiens, « c'est beaucoup plus que d'habitude », a souligné Jérémy Veillard, vice-président recherche et analyse à l'Institut.

Qui plus est, les deux tiers des cas d'hospitalisation ont été enregistrés durant une période de pointe qui a duré cinq semaines, du 25 octobre au 28 novembre 2009.

C'est dire que durant cette période, le nombre de cas d'hospitalisation pour le virus H1N1 était équivalent au nombre combiné de patients hospitalisés pour crise cardiaque et pour accident vasculaire cérébral, souligne l'Institut.

Environ 40 % des patients ont été hospitalisés durant un jour ou deux. Et environ 25% l'ont été durant une semaine ou plus.

La pandémie a coûté aux hôpitaux canadiens 200 millions\$, et ce, seulement pour les frais d'hospitalisation, sans tenir compte des honoraires des médecins et en excluant également le coût des campagnes de vaccination et d'information publique.

Si certains observateurs pensent que les autorités ont exagéré la menace que représentait le virus H1N1, M. Veillard, lui, ne croit pas que cela a été le cas.

« Ce qui est très important de comprendre, c'est que du point de vue du système de santé, le système a beaucoup appris de la crise du SRAS en 2003, des désorganisations qui avaient eu lieu dans le système hospitalier pendant cette crise. On n'a pas retrouvé la même chose pour la crise du H1N1. Ce qu'on sait maintenant, c'est que sur cinq semaines, les hôpitaux ont été capables de faire face ; ils ont été capables de continuer à fournir des soins de santé pour les malades qui étaient atteints de H1N1, mais aussi pour les autres malades. C'est quand même très positif », a opiné M. Veillard.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 24 Nov 2010 | Ottawa Citizen | BY LAURA CASEY | MCCLATCHY-TRIBUNE NEWS

# Sick of BULLYING

It can make employees ill and even lead to suicide, but bullying on the job has yet to receive the scrutiny now paid to bullying in the schoolyard

---

*Workplace bullying is a lifealtering threat that rarely gathers the attention that schoolyard bullying does.*

---

K



MCCLATCHY-TRIBUNE NEWS

**William Lepowsky, a teacher at Laney College, sits in the math lab at Laney College in Oakland, California. Lepowsky was bullied at work in the early 2000s and fought back against his aggressors, eventually getting a signed apology from officials.**

---

im is being stalked in the halls by her supervisor. Her every move is scrutinized, judged. Every day, she is berated with personal insults suggesting that she's just not good enough to work anywhere.

The yelling and unfair accusations do not simply make her hate coming to work. It has led to more serious health issues.

Kim, a 29-year-old medical office worker who didn't want her last name used, has fallen into a depression. She's losing weight, having panic attacks and, two months ago, had to take a leave of absence from work. The Berkeley, California, resident is hoping to transfer to another office, but in the meantime, she's going to counselling to heal. She dreads returning to her workplace and her bully.

"It's like I'm stuck," she says. "I don't know what to do. I am sick, and I can't change this person. I don't want to lose my job."

Bullying in general is a growing concern, yet workplace bullying is a life-altering threat that rarely gathers the attention that schoolyard bullying does. Still, workplace bullying can prompt feelings of stress, depression and anxiety, and some say it can cause heart attacks and even lead to suicide.

In the United States, there are no laws on the books in any state against workplace bullying and no easy legal recourse to embark on when bullying ruins lives.

Psychologists and spouses Gary and Ruth Namie have heard thousands of stories as heartbreaking as Kim's since 1997, when they developed an anti-workplace bullying organization in Benicia, Calif. Now called the Workplace Bullying Institute and headquartered in Bellingham, Washington, the centre offers support and counselling to people who are victims of what the Namies call verbal violence in the workplace. They also commission studies to find out whom is being bullied at work and how bullying affects the workplace.

The Namies got into this business after Ruth Namie became a target for a bully at a mental health centre. Soon after reporting to her job, she says she was screamed at in the halls, picked on by her boss and isolated from her co-workers.

"I felt I had done something wrong," she says. "I did so well in my other jobs and never had a problem. I had a very good career. I just wanted to work. But I kept feeling like I was doing something wrong. I was ashamed, and I didn't want to tell anybody."

She was eventually put on administrative leave, and she and her husband made it their mission to fight workplace bullying.

"I am so worried about this," says Gary Namie, visibly shaken during a recent seminar in South San Francisco where a young woman in tears shared that she had been bullied two years before. "You don't typically read about the suicides that are related to this, the health problems. Yet we tell (victims of bullying) that if you don't take care of your health, it will harm you in innumerable ways, and it could cost you your life."

Workplace bullying can happen in any workplace, Namie says, and the targets are usually people who simply want to do their work undisturbed. The bully can be a boss, coworker or supervisor. According to 2010 research by Zogby International, 35 per cent of workers have experienced bullying firsthand, what amounts to 53 million people in the U.S. The study says that 62 per cent of bullies are men, while 58 per cent of targets are women. Women target women 80 per cent of time. Workplace bullies are usually jealous of the target's accomplishments and drive, the Namies say.

"You're sport," Gary Namie says. "Targets are the salt of the earth, and it gets you snookered."

Math professor William Lepowsky had been teaching at Laney College in Oakland, Calif., for 32 years when bullies started targeting him in the early 2000s.

"It was something I was absolutely ignorant of until I experienced it," he says. The bullying started after Lepowsky wrote and self-published a statistics textbook used at Laney. He was accused by an administrator of acting improperly and, even after being cleared of any wrongdoing, Lepowsky says he was threatened with the loss of his job.

"A good analogy to (workplace bullying) is that it's like a mugging. You go to the theatre and you're walking home, and they steal your purse or something," he says. "It's obviously a huge violation, something no one is looking for. It comes out of the blue and prevents you from enjoying going out to the movie or whatever you were going to enjoy."

Lepowsky fought back by gathering support from co-workers and won, eventually receiving a written apology from the then-chancellor of the district for the "stress and strain" caused by actions of other administrators. A change in leadership at the college and district made him feel comfortable at work again.

Lepowsky talks openly about his experience because he wants to help others. He never sued the district nor got a settlement.

But if he had chosen to sue because of the bullying, he would have faced a daunting problem: The practice is not illegal in the workplace if it's not based on discrimination and doesn't fit the legal definition of harassment. Therefore, if targets choose to take legal action they rarely win cases against their employers.

"They have no legal recourse because it's not against the law," says Michelle Smith, a Sacramento-based workplace advocate trying to gather support for the Healthy Workplace Bill. The bill, which has been introduced in several states and has died in committee in California, would define an "abusive work environment" and hold both the bully and the employer accountable for the harm workplace bullying causes.

So what can be done if you are a target of bullying?

The Namies assure targets that they are not alone, that they didn't cause the bullying to happen. "Bullying is domestic violence where the abuser is on the payroll," Gary Namie says. And, like in cases of domestic violence, the victim is simply that, a victim.

In their book *The Bully At Work: What You Can Do to Stop the Hurt and Reclaim Your Dignity on the Job* (Sourcebooks, \$16.99 U. S.), the Namies suggest ways of taking care of your needs first. See a therapist or work with a Workplace Bullying Institute expert to develop strategies for coping with the bully. In some cases, asking an employer to fix the problem is appropriate — but it could backfire. According to Workplace Bullying Institute research, in some cases the complaints are either ignored or the bullying is intensified.

In a worst-case scenario, if your health is being severely harmed, they suggest taking time off work or looking for alternative workplaces.

"I think your health is much more important than working at a job that can potentially kill you," Ruth Namie says.

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

Article rank | 24 Nov 2010 | Ottawa Citizen | BY ROBERT SIBLEY

# Teach your children to be wary of cellphones: expert

**'Slow-motion epidemic' may take years to manifest**

Devra Davis recalls the moment six years ago when the seeds of her cellphone safety campaign were laid.

She was visiting her son and daughter-in-law, enjoying the sight of her grandson crawling on the floor. At one point he encountered a cellphone, reached for it and put it to his head. For most people such precocious conduct would earn an indulgent smile.

Davis, however, "shrieked, 'no, no.' My daughter-in-law looked at me like I'd lost my mind and asked what was the problem. I explained that you don't want a microwave-emitting device next to a child's brain."

The shriek — perhaps an overreaction — was based on the American epidemiologist and toxicologist's growing knowledge of the dangers of cellphone radiation.

Printed and distributed by NewspaperDirect | www.newspaperdirect.com, US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.

*Article rank* | *24 Nov 2010* | *Ottawa Citizen*

# Teacher, students hurt in lab explosion

Seventeen students and one teacher were taken to hospital Tuesday morning, following a science lab explosion at a high school in Windsor, Ont. No one was seriously injured, said Jill Braido, a spokeswoman for the Windsor-Essex Catholic District School Board. The teacher and three Grade 11 students suffered lacerations after a glass container — likely a beaker — exploded during a routine experiment. The rest of the students were taken to hospital as a precaution.

Printed and distributed by NewspaperDirect | [www.newspaperdirect.com](http://www.newspaperdirect.com), US/Can: 1.877.980.4040, Intern: 800.6364.6364 | Copyright and protected by applicable law.